

LE JUDAÏSME

LE JUDAÏSME

Commentaires de la Bible online

Francis

L'ETERNEL POURVOIRA

Association culturelle pour l'Accueil et la Diffusion de la Bible

loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social Chez Mr et Mme DECONINCK Francis

235 Route de Gap Le Village

26310 RECOUBEAU JANSAC

Tél : 0475214958 - Email : francis.deconinck0576@orange.fr

[N° de SIRET: 451 777 239 00026 APE 9499Z](#)

LE JUDAÏSME voir l'épître de l'apôtre Paul aux GALATES

Avant la rencontre et l'intervention du Seigneur sur la route de Damas ACTES 9v3 à 9,
l'apôtre Paul excellait dans la loi de ses pères à savoir le judaïsme :

GALATES 1v13,14 :

- 13 Vous avez en effet entendu parler de la façon dont je me conduisais autrefois, dans le judaïsme : je persécutais alors à outrance l'Eglise de Dieu et je m'acharnais contre elle ;
14 dans le judaïsme, je progressais mieux que beaucoup de Juifs de mon âge, car je débordais d'une passion jalouse pour les traditions de mes pères.

Judaïsme :

Ioudaïsmos (ee-oo-dah-is-mos') ιουδαισμος !

Judaïser :

- 1) adopter les rites et les coutumes des Juifs, les imiter, Judaïser 1a) celui qui observe la loi rituelle des Juifs .

GALATES 2v14 à 20 : paroles de l'apôtre Paul aux Galates :

- 14 Voyant qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Evangile, je dis à Céphas, en présence de tous: Si toi qui es Juif, tu vis à la manière des païens et non à la manière des Juifs, pourquoi forces-tu les païens à judaïser?
15 Nous, nous sommes Juifs de naissance, et non pécheurs d'entre les païens.
16 Néanmoins, sachant que ce n'est pas par les oeuvres de la loi que l'homme est justifié, mais par la foi en Jésus-Christ, nous aussi nous avons cru en Jésus-Christ, afin d'être justifiés par la foi en Christ et non par les oeuvres de la loi, parce que nulle chair ne sera justifiée par les oeuvres de la loi.
17 Mais, tandis que nous cherchons à être justifiés par Christ, si nous étions aussi nous-mêmes trouvés pécheurs, Christ serait-il un ministre du péché? Loin de là!
18 Car, si je rebâtis les choses que j'ai détruites, je me constitue moi-même un transgresseur,
19 car c'est par la loi que je suis mort à la loi, afin de vivre pour Dieu.
20 J'ai été crucifié avec Christ; et si je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi; si je vis maintenant dans la chair, je vis dans la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi.

Judaïsme :

- 1) la foi et le culte juifs, la religion des Juifs, le Judaïsme .

Commentaires de la Bible online :

Juif :

(latin : Iudaeus, grec : Ioudaios, hébreu. yehoudi). Celui qui faisait partie de la tribu de Juda, ou du Royaume de Juda #2 ROIS 16v6; 25v25

Ce nom prit ensuite un sens plus étendu, et désigna tous les Hébreux qui revinrent de la captivité. Finalement, le terme engloba toutes les personnes de cette race, dispersées dans le monde #ESAÏE 2v5; MATTHIEU 2v2

Leur langue était l'hébreu appelé aussi tardivement langue judaïque ou judéen. #2 ROIS 18v26; NEHEMIE 13v24

Pour leur histoire palestinienne, voir. Histoire III. 4 (2).

- Dans le Nouveau Testament, les Juifs sont présentés comme les adversaires de Jésus et de la prédication de l'Évangile. Leur rôle néfaste apparaît surtout dans les récits de la passion et de l'exécution de Jésus: les chefs #MARC 14v1-2, 10-11, 43, 53-65; 15v1, 10 aussi bien que la foule rassemblée pour la Pâque #MATTHIEU 27v25; MARC 15v11-15 ont réclamé sa mort. Ils en sont donc responsables #ACTES 2v23; 7v52; 1THESSALONICIENS 2v14-15 une responsabilité, cependant, qu'ils partagent avec les Romains.

Ce n'est qu'au 2^e siècle (dans l'évangile apocryphe de Pierre par exemple), que le rôle des Romains a été gommé et que ce sont les Juifs qui vont clouer Jésus sur la croix.

Dans les nombreuses références de l'évangile de Jean aux Juifs (5v10-18; 6v41; 7v1, 13...), on pourrait souvent remplacer Juif par autorités juives.

Le livre des Actes montre aussi que les principales oppositions à la prédication de l'Évangile venaient des Juifs (9v22-23; 13v45-50; 18v12-15; 20v19; 21v11, 26v7; cf. 1THESSALONICIENS 2v14-16), bien qu'il rapporte également un certain nombre de conversions parmi eux (2v41; 5v13-14; 13v43; 14v1; 17v4; 21v20).

- L'échec de l'évangélisation des Juifs ("des circoncis" GALATES 2v7) est considéré par l'apôtre Paul comme une tragédie #ROMAINS 9v1-5, 30-33; 10v1-3; 1v.7-10 malgré la présence d'un certain nombre de Juifs dans l'Église #ROMAINS 11v1-5 mais tout n'est pas perdu: Paul voit pour les Juifs une place dans les plans d'avenir de Dieu. #ROMAINS 11v11-31.

Judaïsants :

Le mot judaïsants n'apparaît pas dans le Nouveau Testament, il a été dérivé de judaïser #GALATES 2v14 = vivre comme les Juifs, et appliqué aux émissaires de Jérusalem qui voulaient forcer les anciens païens de la Galatie à adopter les rites et le mode de vie juifs, en particulier la circoncision.

Pour eux, il y avait deux catégories de chrétiens : ceux qui étaient circoncis #GALATES 6v12 et qui observaient les fêtes et les pratiques juives (4v10) faisaient partie de la catégorie supérieure.

Une telle distinction, apparue aussi à Antioche (2v12-13), et la pression qui en résultait sur les chrétiens "deuxième classe" (2v14), est, pour Paul, un "autre Évangile" (1v6, 8-12) qui rend la prédication de la croix vaine (3v3-4; 4v11) et qui ne correspond pas à la pensée des apôtres de Jérusalem (2v1-10; cf. ACTES 15v1-29).

- Paul a retrouvé l'influence des judaïsants à Corinthe où certains chrétiens s'appuyaient sur l'autorité des apôtres de Jérusalem #1CORINTHIENS 1v12; 3v21-23; 2CORINTHIENS 11v4-5 à Philippe #PHILIPPIENS 3v2-3 à Colosses #COLOSSIENS 2v8, 16-23 et jusqu'à l'époque des Pastorales #1TIMOTHEE 1v7; TITE 1v10, 14; 3v9.

Derrière ces judaïsants, nous discernons l'éternel problème du légalisme, de ceux qui pensent que le salut par grâce n'est pas suffisant et qu'il faudrait ajouter quelque chose à la foi pour gagner la faveur de Dieu et obtenir toute sa bénédiction.

Dans ce sens, les judaïsants ont eu de nombreux descendants tout au long de l'histoire de l'Église.

Les arguments de Paul, dans les passages cités, gardent toute leur actualité face à tous les adhérents de "l'Évangile plus (quelque chose)".

GALATES (Epître aux).

- Auteur. - L'apôtre Paul (l'authenticité de cette épître n'est contestée par personne). - Destinataires. - Aux Eglises de la Galatie (1v2). C'est donc une lettre circulaire à des Eglises fondées par l'apôtre.

S'il s'agit bien de la Galatie du sud (v. Lieu), ces Eglises sont nées lors du premier voyage missionnaire de Paul. #ACTES 13v13-14.26 GALATES 3v1-5; 4v13-20; 5v7 font allusion aux circonstances de leur fondation.

Elles étaient composées essentiellement d'anciens païens (4v8) tentés à présent d'adopter la circoncision (5v2; 6v12) et d'une minorité de Juifs et de prosélytes (2v15; 3v13, 25,28-29; 4v5). Tous connaissent déjà une grande partie de l'histoire de l'Ancien Testament (3v6-9; 4v21-31) de la Loi de Moïse (3v10-12) et des écrits des prophètes (4v27).

- Lieu. - Les spécialistes ne sont pas d'accord sur la localisation des Eglises de la Galatie, car ce terme désigne à la fois la région du nord de l'Asie Mineure habitée par les descendants des Gaulois qui s'y étaient fixés au 7e s. avant Jésus-Christ, et la province romaine qui englobait aussi la Lycaonie, la Pisidie et la Phrygie situées plus au sud.

- Dans la première option, adoptée autrefois, Paul n'a pu évangéliser les Galates avant son deuxième voyage missionnaire #ACTES 16v6 et la lettre ne pourrait dater que du troisième voyage, c'est-à-dire après son second passage en Galatie. #ACTES 18v23; GALATES 4v13. Par contre, si nous optons pour la seconde alternative, les destinataires sont les chrétiens habitant les régions évangélisées par Paul lors du premier voyage (à Antioche de Pisidie, Iconium, Lystre et Derbe).

Les arguments de part et d'autre, sont nombreux (v. A. Kuen, Lettres de Paul, p. 168-183). Les éléments décisifs sont, à notre avis, ceux qui se rapportent à la date de l'épître : si on la recule jusqu'au 3e voyage missionnaire, la visite de Paul à Jérusalem mentionnée 2v1-10 équivaut à celle d'ACTES 15 et, malgré ses protestations de véracité (1v20), Paul omettrait l'un de ses voyages à Jérusalem. D'autre part, beaucoup d'arguments de Paul (2v3, 6, 9...) perdraient leur sens et leur poids après la conférence de Jérusalem, l'incident d'Antioche (2v11-14) devient difficilement compréhensible après ACTES 15v7-11.

C'est pourquoi, beaucoup de spécialistes actuels préfèrent l'hypothèse "sud-galatique" lancée en 1748 et adoptée depuis lors par "la majorité des savants modernes" (Guthrie, Intr. 452). - Date.

- Si la lettre s'adresse aux Galates du sud, elle est la première écrite par l'apôtre et date de l'an 49, peu après l'incident d'Antioche et avant la conférence de Jérusalem.

Elle a dû être rédigée à Antioche de Syrie.

Les allusions chronologiques dans la lettre doivent se comprendre dans le cadre suivant:

- 33: Conversion de Paul.

- 36: "Trois ans après" (1v18). Paul se rend à Jérusalem.

- 36-44: Il prêche l'Evangile dans la Syrie et la Cilicie (1v21).

- 44-45: Barnabas le ramène à Antioche. #ACTES 11v25-26

- 45-46: L'Eglise d'Antioche délègue Paul et Barnabas à Jérusalem pour y apporter un secours financier. #ACTES 11v29 Paul en profite pour exposer son Evangile aux principaux dirigeants.

#GALATES 2v2 Il résiste aux "faux frères" qui exigent la circoncision de Tite (2v3-5).

Jacques, Pierre et Jean reconnaissent sa vocation d'apôtre des païens et lui donnent la main d'association (2v7-9).

- 46-47: Évangélisation de la Galatie. (ACTES 13v1-14.26)

- 47-48: Retour à Antioche. #ACTES 14v27-28 Arrivée de Pierre (2v11), puis de personnes de l'entourage de Jacques (2v12; ACTES 15v1). Pierre renonce à manger avec les païens convertis (2v12-13). Vive discussion #ACTES 15v2 Paul s'oppose à lui (2v14s.).

- 48-49: Les judaïsants ont suivi Paul dans les Eglises de Galatie et y prêchent la circoncision et le respect de la Loi de Moïse (5v2-12). Ils dénigrent Paul (1v6-17).

Au reçu de ces nouvelles, Paul écrit cette épître avant de monter avec Barnabas à Jérusalem #ACTES 15v2-3 où Pierre et Jacques les appuient. #ACTES 15v7-21

- But. - Paul a reçu des nouvelles des Eglises de Galatie récemment fondées par lui et visitées, après son départ, par des prédicateurs judaïsants qui mettent son apostolicité en doute (1v1; 2v1-11) et enseignent un "autre Evangile" (1v6-7), insistant sur le respect de la Loi et des fêtes juives (4.9-10), ainsi que sur la circoncision (5v2-4; 6v12).

- Certains membres de ces Eglises ont, au contraire, tiré de la libération apportée par l'Evangile, la conclusion que tout leur était permis (5.13, 16-25).

Au lieu de l'amour (5v22), c'est la dissension qui règne entre ces deux partis dans les Eglises (5v13, 20, 26).

- D'après les affirmations de Paul contenues dans sa lettre, on peut déduire le genre d'accusations lancées contre lui : il n'est pas un véritable apôtre (1v1, 15-17), il a copié imparfaitement son message sur celui des apôtres de Jérusalem (1v13-24) qui ne l'approuvent pas (2v2-6).

- Paul écrit donc:

1. pour rétablir la vérité sur son appel, son apostolat et son indépendance par rapport aux apôtres de Jérusalem et asseoir son autorité apostolique ébranlée par les calomnies de ses adversaires (chapitres 1-2);

2. pour exposer son évangile de la justification par la foi et s'appuyant sur l'Écriture;

3. pour redresser l'erreur de ceux qui confondaient liberté avec licence et apportaient de l'eau au moulin des légalistes (chapitre 5);

4. pour donner un certain nombre de recommandations pratiques (6v1-5: support mutuel; 6v6-9: soutien des serviteurs de Dieu; 6v10: pratique du bien envers tous) répondant à des déficiences qui lui ont été signalées.

- Contenu. - GALATES est, avec 2 CORINTHIENS, la plus personnelle des épîtres de Paul où il nous apprend sur lui-même beaucoup de détails non contenus dans les ACTES (1v14, 17, 21, 23; 2v1-10, 11-21; 4v13; 6v17) parce qu'il est obligé de se défendre (comme dans 2 CORINTHIENS 10-13).

- Il oppose vigoureusement le véritable Evangile, à "l'autre Evangile" des judaïsants, la révélation de Dieu aux raisonnements humains (chapitres 1-2), la grâce à la Loi, la foi aux oeuvres, la liberté à la servitude, la nouvelle alliance à l'ancienne (chapitres 3-4), la marche par l'Esprit à la vie selon la chair et le fruit de l'Esprit aux oeuvres de la chair (chapitres 5-6).

- La lettre a été motivée par les intrigues de certains docteurs judaïsants, contestant l'autorité de Paul et enseignant qu'il fallait observer les lois mosaïques. Ces judaïsants déclaraient que Paul, n'étant pas l'un des Douze, n'avait pas reçu directement la connaissance de l'Evangile. Les adversaires accusaient Paul, semble-t-il, d'avoir été inconséquent en prêchant aux Gentils qu'ils ne devaient pas observer la Loi, alors que tant de Juifs convertis le faisaient encore, et lui-même aussi à l'occasion. #ACTES 21v20-26

En outre, ils attaquaient ouvertement l'enseignement de l'apôtre et persuadaient ses convertis d'adopter les prescriptions judaïques.

L'essence même de l'Évangile étant ainsi mise en jeu, Paul, mû par une émotion intense, écrivit l'épître en se servant d'arguments énergiques.

La lettre aux Galates est la Grande Charte de la liberté chrétienne

- Après l'introduction (1v1-10), où l'apôtre parle de la complaisance des Galates pour les faux docteurs, il affirme avec vigueur l'inspiration divine de la bonne nouvelle qu'il a prêchée et défend son autorité apostolique (1v11-24) ; Christ la lui a conférée directement.

L'apôtre ne dépend pas des hommes. Il montre aussi que l'Église de Jérusalem et les Douze ont admis son apostolat (2v1-10); quant à son enseignement, il n'a jamais varié (2v11-21), même lorsque Pierre, à Antioche, paraissait s'y opposer par son comportement. Au chapitre 3, Paul défend la doctrine de la justification par la foi seule ; il en appelle à l'expérience du salut par la foi, expérience que les Galates eux-mêmes ont faite (3v1-5) ; il se réfère à l'Écriture pour montrer que tel a été le chemin qu'Abraham lui-même a suivi pour être sauvé (v. 6-9).

Paul souligne aussi certaines vérités scripturaires, concernant la Loi: puisqu'elle exige l'obéissance parfaite comme condition du salut, la Loi n'apporte que malédiction ou sanction (v. 10-12). Christ, maudit à notre place, nous a délivrés de cette malédiction (v. 13, 14). Dieu a ratifié l'alliance du salut par la foi, qu'il avait conclue avec Abraham et sa descendance.

Par conséquent, la Loi, survenue plus tard, ne peut annuler le pacte primitif (v. 15-18); elle n'était destinée qu'à être une discipline temporaire, obligeant les hommes à réaliser que le péché est la transgression des commandements de Dieu (v. 19, 20).

La Loi a donc fait fonction de pédagogue, pour conduire les pécheurs à Christ (v. 21-24).

Au chapitre 4, l'apôtre donne à ses lecteurs 3 raisons de plus d'être fidèles à son Évangile :

l'adoption et l'affranchissement de l'enfant de Dieu (4v1-11) ;

l'affection des Galates pour Paul (v. 12-20) ;

le parallélisme que présente l'histoire d'Agar, de Sara, et de leurs fils, avec l'alliance du Sinaï et l'alliance de la grâce (v. 21-31).

De 5v1 à 6v10 l'apôtre illustre la doctrine de la liberté à l'égard de la Loi : il exhorte les Galates à sauvegarder cette liberté, mais à ne pas en abuser, et à pratiquer, dans la liberté, la "loi de Christ" qui est celle de l'amour et de l'entraide.

Le passage de 6.v1-18, que Paul écrivit probablement de sa propre main, est la conclusion: il y résume l'essentiel de son enseignement.

- Plan.

- Cette première lettre de Paul semble jaillie d'un trait d'un cœur paternel inquiet pour l'avenir de ses enfants spirituels. "C'est un cri d'indignation et de douleur" provoqué par l'amour ardent que l'apôtre portait à ses convertis.

- Introduction (1v1-5) I. L'enseignement de Paul (chapitres 1-2) (Argument biographique: son évangile est indépendant des hommes).

A. Comment il a reçu son évangile: (1v6-24) par révélation et non par l'intermédiaire des hommes

B. Mais cet évangile a été approuvé par les frères les plus considérés de Jérusalem... (2v1-10)

C. ...et défendu même en face de Pierre (2v11-21) (qui, dans le conflit d'Antioche, était en tort
II. Le contenu de cet enseignement (chapitres 3-4) La doctrine de la justification par la foi
(Argument théologique : comment l'Écriture confirme l'évangile de Paul).

A. L'homme est justifié par la foi, non par la loi (3v1-14)

1. Les Galates ont reçu le Saint-Esprit quand ils ont cru, ils ont donc été justifiés par la foi (3v1-5)
2. L'Écriture enseigne cette même doctrine (3v6-9). Exemple d'Abraham
3. La Loi ne peut pas nous justifier (3v10-14)

B. Infériorité de la Loi (3v15-4.11):

1. Elle est venue bien après la promesse (3.15-18)
 2. Elle n'a été donnée que pour un temps (3.19-20)
 3. Elle ne peut pas produire la vie (3v21-22)
 4. Elle devait garder les hommes pendant leur minorité et les mener à Christ (3v23-4.11)
- Parenthèse: Appel aux Galates (4v12-20) Demeurez dans la foi, restez attachés à moi.

C; L'ancienne alliance est finie (4v21-31). Allégorie d'Agar et de Sara.

III. La vie qui découle de cet enseignement (chapitres 5-6) (Argument pratique: cet évangile rend libre)

A. les dangers du légalisme (5v1-12)

B. La vraie liberté chrétienne (5v13-25) est une marche selon l'Esprit

C. Comment vivre cette liberté dans l'Église (5v26-6.10)

- Conclusion (6v11-17). L'importance de l'épître aux Galates est immense.

- 1. A cause des détails qu'elle fournit sur la vie de l'apôtre. La concordance qu'elle présente avec la relation que donnent les Actes de la vie de Paul et de ses rapports avec l'Église, a été fort contestée, mais cette harmonie peut être entièrement prouvée; v. dans l'article Paul, les remarques chronologiques concernant la visite de Paul à Jérusalem après sa conversion #GALATES 1v18, 19; ACTES 9v26-29 et la conférence de Jérusalem #GALATES 2v2-10, ACTES 15

- 2. L'épître prouve aussi que les Douze étaient d'accord avec Paul, quoique son ministère s'exerçât parmi les Gentils.

- 3. Avec plus de concision que l'épître aux Romains, qui est plus détaillée et moins véhémence, et au moyen d'exemples particuliers, l'épître aux Galates donne le même plan du salut et le même aperçu de la dispensation hébraïque.

Tous les hommes étant sous la Loi et condamnés par elle comme transgresseurs, le salut est impossible par les oeuvres de la Loi. Christ seul peut sauver, car il a, par sa mort, satisfait aux exigences de la Loi à l'égard de ceux qui croient.

La Loi n'a jamais été destinée à sauver, mais à être un tuteur ou un pédagogue (chez les Grecs, esclave conduisant les enfants à l'école) pour nous amener à Christ.

Maintenant, nous ne sommes plus sous ce pédagogue.

C'est par la foi qu'Abraham fut sauvé, c'est par la foi, et uniquement par la foi que nous devenons enfants d'Abraham, participants de la bénédiction et héritiers de la promesse.

C'est pourquoi le judaïsme, comme méthode de salut, fut une interprétation erronée de l'Ancien Testament ; la distinction entre Juifs et Gentils a été abolie. La proclamation de ces vérités rend manifeste que le christianisme est une religion mondiale et non une secte juive.

- Les 1ers écrivains chrétiens se servirent beaucoup de l'épître aux Galates.: durant la 1re moitié du IIe siècle, Polycarpe, l'épître à Diognète, Justin Martyr; durant la 2e moitié du IIe siècle, Mélicon, évêque de Sardes, puis Irénée, Clément d'Alexandrie, et Tertullien, qui la mentionnent expressément dans leurs citations. L'épître aux Galates figure dans la version Vieille Latine, et dans le fragment de Muratori.

- Cette épître a joué un rôle capital au 16e siècle pour faire redécouvrir la doctrine du salut par la foi. Elle peut, aujourd'hui encore, lutter efficacement contre le légalisme qui, partout et toujours, menace de remplacer la Bonne Nouvelle de la libre grâce de Dieu. « Qui a compris son message a compris ».